

**FORTEGO**

CONTRAT  
RÉFÉRENCÉ  
MINISTÈRE  
DES ARMÉES

L'offre **Santé-Prévoyance**  
des experts historiques  
de la protection sociale





## Tous unis pour mieux vous servir

**Tégo, c'est l'alliance des spécialistes historiques de la protection sociale des forces de Défense-Sécurité.** Tégo a pour vocation de faire évoluer la protection sociale des hommes et des femmes qui, chaque jour, prennent des risques au service de la Nation.

Face aux risques, sur tous les terrains, entraînements, opérations et interventions, face aux accidents de la vie, **Tégo s'engage et répond à vos besoins spécifiques par des solutions d'assurances et un accompagnement à la hauteur de votre engagement.**

Pour répondre à vos besoins de santé et de prévoyance, Tégo vous propose aujourd'hui son contrat référencé par le ministère des Armées : Fortégo.

**FORTEGO**

**, la mutuelle santé qui répond à vos besoins**

**Fortégo est un pack Santé Prévoyance complet dédié au personnel militaire et civil du ministère des Armées qui assure :**

- **La couverture de vos dépenses de santé** en complément du remboursement de la Sécurité sociale.
- **Le versement de capitaux** en cas d'invalidité, d'incapacité et de décès, pour vous et vos proches.
- **Une assistance** aux personnes et à domicile en cas de besoins.

CONTRAT  
RÉFÉRENCÉ  
MINISTÈRE  
DES ARMÉES

**Mais aussi :**

- ◆ **L'accès à des services complémentaires** pour vous aider au quotidien.
- ◆ **L'expertise et le conseil d'un réseau commercial de proximité** avec plus de 200 conseillers régulièrement présents dans les unités et 44 agences réparties sur tout le territoire.

# VOS GARANTIES SANTÉ

Actif ou retraité, en France ou à l'étranger, **Fortégo Santé** vous propose des niveaux de couverture adaptés à vos besoins et à votre budget.

## 1. VOUS ÊTES EN FRANCE



### FORMULE ÉNERGIE

Une formule de base qui prend déjà en charge des dépassements d'honoraires et des médecines alternatives et complémentaires.

EXEMPLES DE PRESTATIONS	REMBOURSEMENT SÉCURITÉ SOCIALE	REMBOURSEMENT FORTÉGO MAXIMUM
Lentilles	23,69 €	65,79 €
Consultation d'un médecin spécialiste adhérent à l'option de pratique maîtrisée	20 €	36 €
Ostéopathie	-	20 € / séance (3 max / an)
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières molaires (prothèse 100% santé)	84 €	Prise en charge intégrale dans la limite des honoraire limite de facturation
Radiologie*	19,25 €	13,75 €

\*Après de professionnels signataires de l'OPTAM (option pratique tarifaire maîtrisée)



### FORMULE ÉQUILIBRE

Une formule optimisée qui vous permet de faire face aux besoins multiples de toute la famille.

EXEMPLES DE PRESTATIONS	REMBOURSEMENT SÉCURITÉ SOCIALE	REMBOURSEMENT FORTÉGO MAXIMUM
Généraliste signataire de l'OPTAM	16,50 €	20 €
Chambre particulière + lit accompagnant	-	45 € / jour (max 40 jours) + 30 € / jour pour le lit d'accompagnant
Orthodontie	193,50 €	387 €
Équipement Optique de classe B (hors 100% santé) (monture + verres) de verres unifocaux simples	0,09 €	60 € pour la monture et 100 € pour les verres
Vaccin prescrit non pris en charge	-	100 € / an

# LES GARANTIES SANTÉ



## FORMULE ZEN

Une formule renforcée qui garantit des prestations et des services de haut niveau, pour vous apporter la sérénité à tout âge.

### EXEMPLES DE PRESTATIONS

### REMBOURSEMENT SÉCURITÉ SOCIALE

### REMBOURSEMENT FORTÉGO MAXIMUM

Équipement Optique de classe B (hors 100% santé) (monture + verres) de verres multifocaux complexes	0,09 €	70 € pour la monture et 320 € pour les verres
Aide auditive de classe II (hors 100% santé, tarif libre) par oreille	245 €	1 155 €
Consultation complexe d'un spécialiste de secteur 1*	31,20 €	46 €
Chirurgie réfractive de l'œil	-	500 € / œil
Radio cervicale*	40,82 €	58,32 €

Si vous souhaitez renforcer votre formule ZEN, contactez votre conseiller habituel.

\*Après de professionnels signataires de l'OPTAM (option pratique tarifaire maîtrisée)

## 2. VOUS ÊTES À L'ÉTRANGER



## FORMULE "INTERNATIONAL"

- **Une formule de base "Monde"** qui couvre au même niveau dans tous les pays et en complément de la Sécurité Sociale les frais de soin à l'étranger.
- **Une formule "Régions"** combinant des garanties adaptées à votre pays d'affectation et couvrant les soins lors de vos séjours en France :
  - > **Zone 1** : Monde entier sauf Afrique et pays des zones 3 et 4
  - > **Zone 2** : Afrique
  - > **Zone 3** : Afrique du Sud, Brésil, Chine, Corée, Émirats Arabes Unis, Grande Bretagne, Japon, Suisse, Russie, Taiwan, Thaïlande
  - > **Zone 4** : USA & Canada

## EN BREF, POUR VOTRE SANTÉ, DES SERVICES ET UN RÉSEAU DE PROFESSIONNELS À VOTRE DISPOSITION

- ✓ **Une prise en charge tiers payant** fiable et facile chez tous les praticiens membres du réseau.
- ✓ **Un accès** à un réseau très large de professionnels de santé, en optique, en dentaire et en audioprothèse : le réseau SantéClair.
- ✓ **Des "restes à payer" réduits, des remboursements rapides :** les tarifs auprès des professionnels membres du réseau SantéClair sont réduits de 15% à 40% à équipement ou matériel identique.
- ✓ **Un service d'analyse de devis conseil** pour toute consultation hors réseau d'un praticien Santéclair.
- ✓ **Une plateforme de téléconsultation médicale** "MédecinDirect" accessible 24h/24 et 7j/7.
- ✓ **Une application santé et prévention** "Mieux vaut prévenir" disponible sur tous les stores

### EN OPTIQUE L'OFFRE 100% SANTÉ DU RÉSEAU SANTÉCLAIR EST ENCORE PLUS AVANTAGEUSE !

Dans le réseau Santéclair vous trouverez des montures exclusives design et éco-responsables en offre 100% Santé. La collection Nucle et ses 80 modèles sont disponibles chez tous les opticiens partenaires du réseau Santéclair, soit près de 3000 sur l'ensemble du territoire.

Des verres 100% Santé et de marque. Santéclair ne transige pas avec la qualité des verres, même en 100% Santé vous bénéficiez de verres d'une de ces grandes marques : Essilor, Nikon, Optiwiss ou Zeiss, avec remise d'un certificat d'authenticité à l'appui.

# VOS GARANTIES PRÉVOYANCE

Fortégo Prévoyance vous assure le versement de capitaux ou de rentes en cas d'invalidité, d'inaptitude à servir ou de décès\*.

Découvrez les deux niveaux de garanties que nous vous proposons :

	Niveau 1	Niveau 1 bis	Niveau 2	Niveau 2 bis
 Inaptitude à servir (Indemnité mensuelle)	75% du traitement de référence mensuel (dans la limite de 100% du net)		80% du traitement de référence mensuel (dans la limite de 100% du net)	
 Décès et Invalidité Permanente et Absolue (Capital)	100% du traitement de référence annuel		125% du traitement de référence annuel	
 Invalidité Permanente $\geq 60\%$ (Rente mensuelle)		75% du traitement de référence mensuel (dans la limite de 100% du net)		80% du traitement de référence mensuel (dans la limite de 100% du net)

\*Les garanties de prévoyance comportent des conditions de mise en œuvre qui figurent dans la notice d'information contractuelle.

Traitement de référence = rémunération brute totale.

**Indemnité mensuelle Inaptitude à servir :** Indemnité mensuelle permettant de compenser le préjudice financier lié à la réduction de moitié de votre solde suite à un placement en congés de longue durée maladie ou de longue durée maladie

**Capital Décès :** capital versé au(x) bénéficiaire(s) que vous aurez désigné(s).

**Capital Invalidité Permanente et Absolue :** capital versé lorsque votre niveau d'invalidité ne vous permet plus d'exercer une activité professionnelle ni de réaliser vous-même les actes quotidiens de la vie.

**Rente mensuelle Invalidité Permanente  $\geq 60\%$  :** rente mensuelle permettant de compenser le préjudice financier lié à l'impossibilité de reprendre votre activité professionnelle accompagné d'une réduction de votre capacité de travail d'au moins 60%.

## EXEMPLE : INVALIDITÉ PERMANENTE ET ABSOLUE

### VERSEMENT 1 AN DE SOLDE

**Paul, 19 ans**, se blesse gravement lors d'une OPEX et est déclaré en Invalidité Permanente et Absolue.

Son traitement brut de référence est de 1 600 €.

Ayant choisi une formule 1 (sans option rente mensuelle Invalidité Permanente), **Paul percevra un capital de 19 200 €** (soit 100% de son traitement de référence annuel).



# VOS GARANTIES COMPLÉMENTAIRES

## 1. VOUS ÊTES EN FRANCE

Avec l'option Fortégo **Assistance à 0,90 €** par mois, vous bénéficiez de garanties d'assistance\* pour faire face à de nombreuses situations.

Quelques exemples de prise en charge :

- **Lors de vos missions** à plus de 50 km du domicile ou de l'unité d'affectation :
  - En cas de décès d'un de vos proches, **prise en charge de votre rapatriement** sur le lieu d'obsèques en France et DROM POM COM. Cette garantie s'applique également en cas de décès imminent et inéluctable.
  - À votre sortie d'hôpital et si personne ne peut vous prendre en charge, organisation de votre retour et **financement de l'intégralité des frais de transport** (taxi, train, avion ...).
- **Dans votre vie quotidienne**, en cas d'hospitalisation imprévue ou **programmée** :
  - **Prise en charge de la venue d'un proche** à votre chevet.
  - **Remboursement des frais de location** d'un téléviseur ou de votre abonnement internet pendant 30 jours.
- **Lors de vos déplacements privés** à plus de 50 km de votre domicile :
  - Rapatriement sanitaire.
  - Prise en charge de vos **frais médicaux** jusqu'à 80 000 €.
  - En cas de blessure au ski, prise en charge des **frais de secours** du lieu de l'accident jusqu'à la structure médicale adaptée.

*\*Les garanties d'assistance comportent des conditions de mise en œuvre qui figurent dans la notice d'information contractuelle.*

## 2. VOUS ÊTES À L'ÉTRANGER

### GARANTIES D'ASSISTANCE DE VOTRE FORMULE "INTERNATIONAL"

La garantie Assistance s'applique dans le monde entier, à l'exclusion du pays d'origine et des pays non couverts (*liste disponible sur le site [www.allianz-voyage.fr/pays-exclus](http://www.allianz-voyage.fr/pays-exclus)*).

- **En cas de maladie, accident corporel ou décès, vous bénéficiez :**
  - d'une **assistance rapatriement**,
  - d'une **assistance des enfants mineurs** non émancipés de l'assuré ou de ses enfants majeurs handicapés,
  - de la **prise en charge de la venue d'un proche** en cas d'hospitalisation de l'assuré à l'étranger,
  - d'une **assistance aux proches** en cas de décès,
  - de la **mise à disposition de médicaments** sur place.

Les + de



En complément de la couverture Santé et Prévoyance, **Fortégo** vous accompagne quand vous en avez le plus besoin.

- **Suivi médico-social** en cas de maladie, handicap, dépendance.
- **Aides au paiement de la cotisation et du reste à charge santé.**
- **Absence de questionnaire médical et d'exclusion contractuelle en prévoyance.**
- **Dons et prêts sociaux octroyés dans des situations d'urgence.**
- **Des conseils prévention :**
  - L'application "Mieux vaut prévenir" conseils santé, assistance personnalisée avant, pendant et après vos missions OPEX.
  - Des actions de sensibilisation aux risques routiers et domestiques en unités militaires ou auprès des familles.

## VOS CONSEILLERS TÉGO

Que ce soit directement en enceinte militaire ou en agence, par téléphone ou par internet, vous pouvez compter sur les conseillers du réseau **FORTÉGO**.



[www.tego.fr](http://www.tego.fr)



Centre d'appel :  
**09 74 75 20 45** (appel non surtaxé)  
Pour vos remboursements, des modifications sur votre contrat...



**43 agences, 200 conseillers en métropole et outre-mer**

## L'ALLIANCE DES PARTENAIRES DE FORTÉGO



**AGPM Vie** - Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes régie par le Code des assurances - SIRET 330 220 419 00015 APE 6511Z Rue Nicolas Appert, 83086 TOULON Cedex 9 - Téléphone 32 22 depuis la France métropolitaine (service gratuit + prix d'un appel) ou + 33 4 94 61 57 57 depuis l'étranger et les DROM, POM, COM - [www.agpm.fr](http://www.agpm.fr)

**AGPM Assurances** - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le Code des assurances - SIRET 312 786 163 00013 APE 6512Z Rue Nicolas Appert, 83086 TOULON Cedex 9 - Téléphone 32 22 depuis la France métropolitaine (service gratuit + prix d'un appel) ou +33 4 94 61 57 57 depuis l'étranger et les DROM, POM, COM - [www.agpm.fr](http://www.agpm.fr)

**Allianz Vie** - Société anonyme au capital de 643 054 425€ - Entreprise régie par le Code des assurances - SIREN 340 234 962 RCS Nanterre - 1 cours Michelet, CS 30051, 92076 PARIS La Défense Cedex

**KLESIA Mut'** - Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité - SIRET 529 168 007 00167 APE 6512Z 4, rue Georges Picquart 75017 PARIS